

PRESSE

Séance plénière : Décision Modificative n°2 2026

1 DOCUMENT Publié le 23 novembre 2026

Séance plénière : Décision Modificative n°2 2026
PDF - 452.53 Ko

La Décision Modificative n°2 (ou “DM2”) vise à**finaliser les ajustements budgétaires pour le Département avant la clôture de l’exercice.**

Les nouvelles inscriptions budgétaires répondent aux priorités départementales, notamment en matière d'infrastructures, de soutien aux secteurs sociaux, éducatifs, culturels et sportifs, et dans l’accompagnement des projets communaux.

Cette démarche permet d’**anticiper le budget 2027** pour des secteurs stratégiques, dynamisant l'économie locale en **accélérant la commande publique** et en offrant une **visibilité accrue aux entreprises de travaux publics.**

Cette décision inclut de **nouveaux crédits de fonctionnement** pour le secteur social et 4,9 millions d’euros en autorisations de programme pour les infrastructures routières, les fonds communaux et le soutien à l’économie locale.

URL de la page : https://www.indre.fr/fr/publications/seance-pleniere-decision-modificative-ndeg2-2026

DÉPARTEMENT DE L'INDRE
Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36